

BELLE-ÎLE EN MER

21 au 31 juillet 2020

Académie de musique Plage musicale en Bangor

piano
violon
alto
violoncelle
harpe
chant
bandonéon
clarinettes
flûte traversière

musique de chambre
atelier de tango
ensemble vocal
orchestre



plage musicale
en bangor

www.belleilemusique.com

L'Académie de Plage musicale en Bangor se déroulera du mardi 21 juillet 2020 après-midi au vendredi 31 matin dans l'école de Bangor. L'hébergement à Bangor permet aux élèves de profiter au mieux de l'enseignement complet proposé par l'Académie : cours d'instrument, classes d'ensembles, musique de chambre, ensemble vocal, classe d'orchestre, ateliers de tango, masterclass avec les pianistes Maria Perrotta et Carine Zarifian, le bandonéoniste Olivier Manoury et le compositeur en résidence Benoît Menut. Le soir, les stagiaires assistent aux concerts du Festival. Les professeurs sont tous des pédagogues confirmés, ouverts au dialogue et particulièrement soucieux de transmettre la passion de la musique. Concertistes de haut niveau, ils sont les principaux interprètes du 15^{ème} Festival qui se déroule en parallèle.

Nous espérons vivre avec vous cet événement dans le cadre magnifique de Belle-Île-en-Mer.

Christophe BEAU, directeur pédagogique et artistique

CLASSES D'INSTRUMENT

PIANO

Alexandre GASPAREV, diplômé du Conservatoire Tchaïkovski de Moscou. Compositeur et pianiste, lauréat de concours internationaux.

Maria PERROTTA, pianiste lauréate de concours internationaux, elle donne de nombreuses masterclass en Europe et enregistre chez Decca.

Carine ZARIFIAN, titulaire du C. A., professeur au Conservatoire Maurice Ravel (Paris 13^{ème}). Préparation au D. E. et au C. A. Lauréate de concours internationaux.

VIOLON

Saskia LETHIEC, titulaire du C. A., professeur au C.R.R. de Versailles, lauréate de concours internationaux (Ferras-Barbizet, Vierzon, Unesco), membre fondatrice du trio Hoboken et du Quatuor Lugha.

Nathanaëlle MARIE, premier prix de violon du CNSM de Paris, titulaire du C.A, membre de l'Ensemble Hélios, lauréate du concours international de trio de Kuhmo, Finlande. Professeur au C.R.D. de Paris - Marne la Vallée à Noisiel.

ALTO

Laurent CAMATE, diplômé en alto et analyse musicale au C.N.S.M. de Paris, lauréat de concours internationaux, membre de l'ensemble Court-Circuit, professeur au Conservatoire Claude Debussy (Paris 17^{ème}).

VIOLONCELLE

Christophe BEAU, titulaire du C.A., membre d'Accroche Note et de l'Ensemble Hélios, fondateur de Plage Musicale en Bangor. Professeur de violoncelle et de musique de chambre au Conservatoire Gabriel Fauré (Paris 5^{ème}).

CLARINETTE et CLARINETTE BASSE

Armand ANGSTER, titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Strasbourg et à la Haute École des Arts du Rhin. Fondateur et directeur artistique de l'ensemble Accroche Note.

FLûTE TRAVERSÈRE

Christel RAYNEAU, titulaire du C.A., professeur au C.R.R. de Versailles, flûte solo de l'Orchestre des Concerts Lamoureux, fondatrice et directrice de l'Ensemble Hélios, lauréate de concours internationaux.

HARPE

Delphine BENHAMOU, titulaire du C. A., master de harpe au C.N.S.M. de Paris, professeur au Conservatoire Darius Milhaud (Paris 14^{ème}), membre du duo Asturiana.

BANDONÉON

Olivier MANOURY, bandonéoniste et compositeur, il joue et écrit pour la danse, le théâtre, le cinéma et la télévision. Il a dirigé de nombreux ateliers de tango en France et en Europe (Lyon, Bar le Duc, Stockholm, Liège, Berne...).

CHANT : musique d'aujourd'hui (niveau professionnel)

Françoise KUBLER, professeur au C.R.R. de Strasbourg et à la Haute Ecole du Rhin. Co-fondatrice de l'ensemble Accroche Note, elle est dédicataire de nombreuses œuvres des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles.

PRATIQUES COLLECTIVES

MUSIQUE DE CHAMBRE

Directeur de la musique de chambre: **Yan GARAC**, titulaire du C.A., professeur de violoncelle aux conservatoires de Chevilly-Larue et Tremblay-en-France. Premier prix du concours de musique de chambre de Tradate (Italie).

Professeurs : **Yan GARAC, Alexandre GASPAREV, Pilar GUARNÉ, Huggo LE HENAN, Benoît MENUT.**
Pianiste accompagnatrice : **Pilar GUARNÉ.**

ATELIER D'INTERPRÉTATION DE TANGO pour bandonéon, piano et instruments à cordes

Olivier MANOURY

ENSEMBLE VOCAL

Benoît MENUT, titulaire du C.A., compositeur, grand prix SACEM 2016 de la musique symphonique. Auteur de nombreux ouvrages musicologiques et pédagogiques.

ORCHESTRE

Diego MIGUEL-URZANQUI, directeur musical et chef de l'Orchestre de l'Université Pompeu Fabra de Barcelone et de l'Orchestre de Chambre de l'Emporda, chef invité de nombreux orchestres en Espagne et en Europe. Créateur de l'Orchestre Solidaire Résonance.

BELLE-ÎLE EN MER, 21 AU 31 JUILLET 2020

ORGANISATION

- 1- Le stage est ouvert à des étudiants de tous niveaux, âgés d'au moins 10 ans pour les externes, 11 ans pour les internes. L'inscription doit être validée par le professeur pressenti. La direction se réserve la possibilité de définir et d'équilibrer le nombre de stagiaires pour le bon déroulement du stage.
- 2- Chaque stagiaire doit présenter un programme de son choix et prévoir, outre ses partitions, des jeux de cordes et un pupitre. Les programmes de musique de chambre vous sont transmis fin juin 2020 sur l'adresse email fournie, ainsi que les partitions d'ensemble vocal et d'orchestre.
- 3- Les journées comprennent les cours individuels d'instrument et, selon les cas, les classes d'ensembles (violoncelles, flûtes, harpes), les cours de musique de chambre et les ateliers, la classe d'orchestre, l'ensemble vocal.
- 4- Le soir, les stagiaires peuvent assister gratuitement aux concerts du festival.
- 5- Pendant le séjour, chaque élève prépare une ou plusieurs pièces, seul et au sein de pratiques collectives, et peut ensuite participer à leur exécution au cours d'auditions publiques ou du concert final de l'Académie inscrit au programme officiel du festival (concert gratuit pour tous dans la salle Arletty).

MODALITÉS PRATIQUES

- 1- Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} décembre 2019.
 - 2- L'Académie ne prend pas en charge les voyages jusqu'à Le Palais. Les stagiaires sont responsables de l'organisation de leurs voyages (train et bateau, aller-retour) et des réservations.
 - 3- Accès par le train : Paris gare Montparnasse- Auray, changement à Auray, train «tire-bouchon» entre Auray et Quiberon. Navette par bus entre la gare de Quiberon et l'embarcadère. Bateau pour Le Palais (Compagnie Océane).
 - 4- Les stagiaires seront accueillis à leur arrivée à Le Palais le mardi 21 juillet 2020 à partir de 14h. Veuillez nous indiquer à l'avance l'heure d'arrivée de votre bateau à Le Palais : nous viendrons vous attendre sur le quai. Le transfert à Bangor sera effectué par nos soins.
- La réunion d'ouverture de l'Académie se fera le mardi 21 juillet à 18h00 à la salle polyvalente de Bangor, suivie d'une première classe d'ensemble vocal (pour tous, 19h-19h45).
- 5- Le départ se fait pour tous le vendredi 31 juillet dans la matinée, avant 12h.
 - 6- L'hébergement des mineurs en pension complète se fait dans des chambres de deux lits dans le gîte de Bangor, à 40 mètres des lieux de cours. L'encadrement des mineurs est assuré par des personnes qualifiées. Les externes peuvent acheter des tickets-repas pour prendre leurs repas avec les internes.
 - 7- Les possibilités d'hébergement à Bangor pour les adultes (mobilhome et chez l'habitant) sont limitées : contactez-nous.
 - 8- Les stagiaires s'engagent à respecter les locaux et l'interdiction de fumer et boire de l'alcool à l'intérieur, à respecter l'organisation du stage et son éthique et à observer en tous lieux une indispensable discrétion, notamment de 22h à 7h. Tout manquement entraînera l'exclusion immédiate du stage sans remboursement.
 - 9- Contact téléphonique : **06 80 46 01 25**

TARIFS

Académie du 21 au 31 juillet 2020 comprenant l'inscription aux cours individuels d'instrument et à au moins une pratique collective (musique de chambre, orchestre, ensemble vocal, atelier de tango), ainsi que l'accès aux concerts du festival :
piano et harpe : **530 €** ; autres instruments : **510 €**.
Réduction de **40 €** pour la deuxième inscription dans la même famille.

Hébergement en pension complète : 490 € (supplément pour les mineurs: **60 €**).

Tickets-repas pour les externes : 10 € l'unité.

Pour vous inscrire, merci de télécharger et remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

Nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, les places étant limitées.

Une fois votre inscription validée par le professeur pressenti et par la direction, vous en serez informé(e) par email et vous recevrez une demande d'acompte.

Acompte demandé : 200 € pour les cours seuls, **400 €** pour les cours + hébergement.

Dès paiement de cet acompte, vous recevrez un accusé de réception validant votre inscription. Le solde devra impérativement être versé au plus tard le 20 juin 2020.

Tous les règlements se font par chèque bancaire, rédigé à l'ordre de « Plage musicale en Bangor », sans autre mention, ou par chèques-vacances (sans aucune mention), ainsi que par virement (nous contacter).

et à expédier à : **Christiane BEAU, 9 Place des Halles 37290 Preuilly-sur-Claise**

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Plage musicale en Bangor

bulletin d'inscription à l'académie 2020 (21-31 juillet)

les inscriptions sont ouvertes à partir du 1er décembre 2019

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....Pays.....
Téléphone (obligatoire) fixe.....portable.....
Email (obligatoire).....
Date de naissance.....Sexe.....
Instrument.....Niveau.....
Votre conservatoire.....
Nom du professeur avec qui vous souhaitez travailler.....
Hébergement en pension complète demandé: oui non

1) Je déclare avoir pris connaissance et accepté toutes les conditions énoncées dans cette plaquette. Je m'engage à en respecter toutes les modalités. J'autorise Plage musicale en Bangor à utiliser les éventuelles captations de mon image à des fins de communication dans le cadre de son festival-académie. Toute annulation de l'inscription par moi-même entraînera une retenue égale à 20% du coût total de la facture si elle intervient avant le 20 juin 2020, 50% du 20 juin au 12 juillet et 100% après le 12 juillet. Les cours que je ne prendrai pas, quelle qu'en soit la raison, ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou réduction.

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

(signé par le stagiaire et les parents responsables dans le cas d'un mineur) :

2) Autorisations supplémentaires pour les mineurs

Je soussigné(e) NOM / PRÉNOM.....
PÈRE/ MÈRE/ TUTEUR de.....

autorise cet enfant mineur à participer aux sorties, y compris la baignade, et activités du stage et j'autorise la Direction de Plage musicale en Bangor à prendre toute mesure nécessaire en cas d'accident ou de maladie. J'autorise son transport individuel pour tous les trajets nécessaires durant le stage de Plage musicale en Bangor de juillet 2020 : notamment entre l'embarcadère de Le Palais et Bangor, ainsi que pour les concerts et activités extérieures (en particulier à la Pointe des Poulains, Sauzon, Le Palais, Locmaria).

Date et signature :

Dans le cas d'un enfant de moins de 18 ans mais âgé de plus de 15 ans, je l'autorise je ne l'autorise pas
à sortir non accompagné par un membre du staff de Plage Musicale entre 9h et 19h.

Date et signature :

Merci d'adresser ce bulletin à **Christiane BEAU, 9 Place des Halles 37290 Preuilley-sur-Claise**
(joindre une enveloppe timbrée à votre adresse)

contact téléphonique : **06 80 46 01 25**

adresse email : **christianebeau37@gmail.com**